

MODÈLE DES NATIONS UNIES

le 19 - 21 avril 2018

Žilina

L'ASSEMBLÉE DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ARCTIQUE

GUIDE D'INSTRUCTION



BIENVENUE

Chers délégués,

En tant que président de FRAC 2018 j'ai pris la décision de créer ce document dans le but que vous puissiez vous préparer à la conférence de manière efficace en avance, afin que vous sachiez que faire lors de la conférence et pour que tout se passe à la perfection. Vous y trouverez les réponses aux questions telles que : quelle est la problématique, comment et sur quoi faire ses recherches, des liens utiles des sources, quelles sont les règles et le déroulement de la conférence, comment rédiger une résolution mais aussi quelques conseils qui peuvent vous aider.

Pour faciliter votre orientation dans ce document, veuillez utiliser la table des matières.

Afin d'augmenter votre motivation je voudrais vous rappeler que vos efforts en faisant des recherches et votre participation active à FRAC 2018...

- non seulement perfectionne votre niveau de français (l'expression ainsi que la compréhension écrite et orale)
- mais aussi développe les compétences de négociation, d'argumentation et de présentation en parlant devant le public
- augmente la capacité à communiquer et exerce une pensée critique
- permet de travailler en équipe et donc d'améliorer les aptitudes sociales et de mûrir intellectuellement
- donne une expérience précieuse dont on peut profiter plus tard (aux universités p.ex.)
- vous rend plus conscient de ce qui se passe dans le monde actuellement
- de plus, cela vous permet d'apprendre plein de nouvelles choses intéressantes et ainsi enrichir votre culture générale

J'espère que vous êtes bien motivés et que l'on va avoir un débat actif, constructif et enrichissant tout en respectant les règles qui sont mentionnées plus en bas, et qui seront expliquées encore plusieurs fois avant la conférence.

Donc, ne vous inquiétez pas - tout sera expliqué!

Cependant, s'il y a des choses qui ne sont pas évidentes, vous pouvez bien évidemment demander à vos professeurs de vous aider.

De même, vous pouvez me contacter - je suis là pour vous et je répondrai à vos questions avec plaisir.

Bon travail!



Michal Gabriel Muška
mgmuska@gmail.com

La table des matières

BIENVENUE	2
FRACMUN 2018	4
LE THÈME PRÉDÉFINI : LES ENJEUX DE L'ARCTIQUE	4
L'ASSEMBLEE DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT	4
COMMENT SE PRÉPARER AVANT LA CONFÉRENCE	5
SUR QUOI FAIRE DES RECHERCHES?	5
POLICY STATEMENT	6
COMMENT FAIRE DES RECHERCHES?	6
DES SOURCES RECOMMANDÉES	7
QUE FAIRE PENDANT LA CONFÉRENCE	8
LA DESCRIPTION GÉNÉRALE ET LE DEROULEMENT DE FRAC	8
LES POINTS ET LES MOUVEMENTS	9
LES RÈGLES DE LA CONFÉRENCE	10
Le « dress code » de la conférence	10
LA RÉDACTION D'UNE RÉSOLUTION	11
Le préambule	11
Les clauses opératoires	11
LE VOTE	11
CLIQUER POUR VOIR UN EXEMPLE DE RÉSOLUTION	12

FRACMUN 2018

LE THÈME PRÉDÉFINI : LES ENJEUX DE L'ARCTIQUE

L'Arctique, territoire mal connu et souvent délaissé dû à sa localisation et ses conditions climatiques extrêmes, devient de plus en plus convoité. En effet, l'accélération du réchauffement climatique qui entraîne un recul croissant de la calotte glaciaire et la fonte partielle de certaines zones de la banquise, déclenche un engouement de ce territoire encore peu exploité par les puissances mondiales. Les connaissances actuelles démontrent une richesse des ressources nécessaires à l'économie planétaire en plus de l'ouverture de nouvelles voies de navigation favorables au commerce international.

De ce fait FRAC à travers l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement va essayer de trouver un accord mondial par une résolution ambitieuse en permettant la préservation de ces milieux exceptionnels et primordiaux pour la planète tout en laissant la possibilité aux pays souverains d'exploiter les différentes ressources et d'utiliser les voies maritimes de façon durable et pacifique.

L'ASSEMBLEE DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement réunit des ministres de toutes les nations afin de prendre des mesures et se mettre d'accord sur des politiques visant à soutenir un environnement sain pour notre génération et celles à venir. [En savoir plus.](#)



COMMENT SE PRÉPARER AVANT LA CONFÉRENCE

Pour pouvoir participer au débat de manière active et constructive, il faut d'abord comprendre la problématique. C'est pourquoi il est nécessaire de faire des recherches sur plusieurs sous-thèmes.

SUR QUOI FAIRE DES RECHERCHES?

Des questions qui peuvent vous guider dans vos recherches :

Le thème en général

- Qu'est ce qui se passe, depuis quand et où?
- Pourquoi?
- Quelles en sont les conséquences négatives? (p.ex.: Le carbone emprisonné par le pergélisol = permafrost en Arctique est de plus en plus mis au jour... ; la disparition de certaines espèces, etc.)
- Quelles en sont les conséquences positives? (p.ex.: De nouvelles ressources d'hydrocarbures, etc.)
- Qui en profite et qui en souffre? (p.ex.: Qui pourrait bénéficier ou avoir mal de nouvelles voies maritimes ; des ressources d'hydrocarbures ; de la pêche, etc.)
- Qu'est ce que cela pourrait apporter et à qui? (p.ex.: De nouvelles voies maritimes pourrait économiser beaucoup de temps et d'énergie et donc rendre le transport maritime moins cher et plus rapide...)

Les informations du pays dont vous êtes le délégué

- Une brève histoire de votre pays
- Le régime politique
- Les pays frontaliers et leurs relations
- Les différentes populations ou ethnies y vivant
- Les ressources naturelles
- Les relations internationales (vos partenaires de commerce mais aussi vos ennemis potentiels)
- La géopolitique (des rapports entre les données de la géographie et la politique)
- Les alliances dont votre pays est le membre
- Commerce extérieure et intérieure (l'export ; l'import ; la dépendance des autres pays, etc.)

La position de votre pays

- Quelle est l'opinion du pays que vous représentez à ce sujet?
- Votre pays, comment y est-il concerné?
- Est-il l'acteur principal ou plutôt un pays observateur?
- Les propositions et les idées de votre pays à propos du sujet
- Les intérêts et les objectifs de votre pays
- Les solutions possibles

POLICY STATEMENT

En répondant à ces questions et en recherchant des informations, vous devenez progressivement capables de débattre la problématique sans aucun problème.

Après, vous êtes censés de créer une note de synthèse (POLICY STATEMENT). En effet, c'est un document qui résume les informations les plus importantes de vos recherches.

Dans ce document (construit de manière collaborative entre les délégués des mêmes pays) la position du pays représenté par rapport au sujet de discussion doit être dégagée. Toute délégation est obligée de présenter son PS au début de l'assemblée, c'est pourquoi il faut les préparer en avance!

En continuant la lecture vous allez découvrir comment préparer un bon PS, parce que vous vous en servez dès le début de la conférence jusqu'à la fin.

COMMENT FAIRE DES RECHERCHES?

Il est probable que l'outil principal dont vous allez vous servir est Internet. Faites donc attention à ce que les sites que vous consultez soient crédibles. Wikipédia peut s'avérer très utile, mais elle n'est pas toujours une source fiable. De plus, il existe beaucoup de sources qui sont mieux pour notre thème.

Vous allez découvrir une liste (pleine de liens utiles contenant des articles mais aussi des vidéos très bien faites et intéressantes) faite justement pour la FRAC 2018.

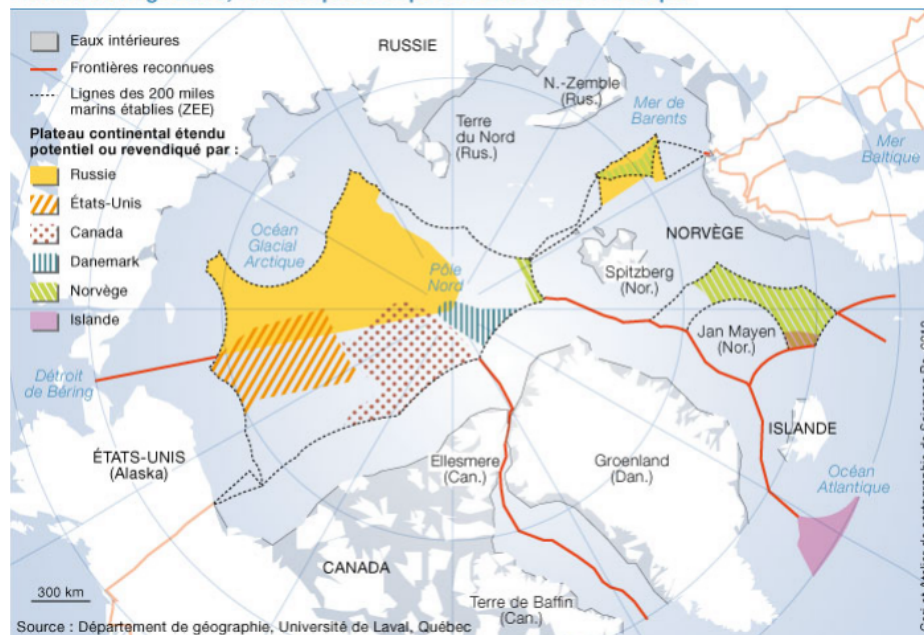
PROFITEZ EN!

Je vous encourage aussi de consulter le sujet avec vos professeurs, avec d'autres participants et bien entendu, en collaborant avec votre binôme. Partagez vos idées et tenez vous au courant!

Soyez actifs et communiquez, n'ayez pas peur de poser des questions ou de faire des fautes - c'est comme ça que l'on apprend!

Nous travaillons tous ensemble sur un projet - sur notre projet. Bon courage!

Frontières négociées, revendiquées et potentielles dans l'Arctique



DES SOURCES RECOMMANDÉES

Vous pouvez rechercher des informations sur ces sites :

*Si vous avez des sites que vous trouvez utiles,
n'hésitez pas de les partager avec les autres! :-)
Merci beaucoup.*

[Nations Unies](#)
[Cour internationale de justice](#)
[Banque mondiale](#)
[Institut national d'études démographiques](#)
[Le Monde](#)
[Le Monde diplomatique](#)
[T.V.5.](#)

Vous pouvez également utiliser des liens ci-dessous :

Les informations complexes par rapport au thème prédéfini :

<http://www.geolinks.fr/geopolitique/les-enjeux-actuels-et-futurs-de-larctique/>
<http://ceriscope.sciences-po.fr/environnement/content/part5/la-geopolitique-de-l-arctique-sous-le-signes-de-la-cooperation?page=4>

Les vidéos sur les différents sous-thèmes :

<https://www.youtube.com/watch?v=Cw9mOJ9YRz4&feature=youtu.be>
<https://www.youtube.com/watch?v=g1c2AkbCFsQ&t=15s>

Les articles de presse :

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/02/18/97001-20130218FILWWW00493-l-onu-veut-protger-l-arctique.php>
<https://www.monde-diplomatique.fr/publications/l-atlas-un-monde-a-l-envers/a53845>
http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/12/27/l-onu-ouvre-la-voie-a-un-futur-traite-sur-la-haute-mer_5234845_3244.html

Le Conseil d'Arctique :

<https://arctic-council.org/index.php/en/>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_de_l%27Arctique

Les résolutions / les textes adoptés :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2011-0024+0+DOC+XML+V0//FR>
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2017-0093+0+DOC+XML+V0//FR>

Les peuples autochtones en Arctique :

http://www.un.org/fr/events/indigenousday/pdf/Indigenous_Arctic_Fr.pdf

En tapant le nom de votre pays dans « search » vous trouverez des infos importantes par rapport à votre pays : <https://www.cia.gov/library/publications>

Questions thématiques de l'ONU :

<http://www.unric.org/fr/la-simulation-lonu-mise-en-scene>

QUE FAIRE PENDANT LA CONFÉRENCE

LA DESCRIPTION GÉNÉRALE ET LE DEROULEMENT DE FRAC

Notre assemblée est formée par les délégués (2 personnes par pays) et par le président avec la vice-présidente. Le président prend les décisions du déroulement de la conférence et dirige le débat. C'est lui qui commence et finit la session. Il présente le sujet de discussion au début de la session. Il appelle ensuite les noms des délégués d'après l'ordre alphabétique.

- Les délégués doivent confirmer leur présence. Sinon, ils seront exclus du suffrage et ne pourront pas proposer d'amendements à la résolution.
- Les notes de synthèse seront exposées suivant l'ordre alphabétique des pays de l'assemblée.
- Après avoir entendu tous les notes de synthèse, le président débutera la discussion formelle. C'est à ce moment-là que les délégués (individuellement, mais suivant le but de leur pays) font des propositions des solutions au sujet traité.
- Les argumentes de chaque pays doivent être présentés par LES DEUX DÉLÉGUÉS DU PAYS.)

On ne procède plus de manière alphabétique. Les participants demandent d'être ajoutés à la liste des locuteurs et proposent des points ou des mouvements. Ils le font après la question du président (demandant qui veut être ajouté à la liste) en lui donnant un signe visuel et en levant le pancarte (placard). Le président répète cette question après chaque parole. Parallèlement, il demande s'il y a des points ou des mouvements à faire. (on en reparlera toute de suite)

- Les délégués peuvent proposer des résolutions-brouillons ou des amendements à la résolution qui existe déjà (il est efficace de demander une consultation libre ou gérée pour trouver des alliés qui supporteront votre proposition.)
- Une fois un ou plusieurs délégués proposent une résolution-brouillon, ils deviennent les auteurs de cette résolution. L'ensemble des résolutions-brouillons et des amendements est appelé le brouillon. Le brouillon sera l'objet du suffrage. Pour commencer le suffrage il faut avoir au minimum deux brouillons de résolution proposés par les délégués.
- Après la fin de la discussion à propos du sujet, on peut procéder au suffrage. Celui-ci doit être d'abord introduit par le président. Les délégués des mêmes pays doivent se mettre d'accord puisque chaque pays sera compté comme un seul vote.

Pendant le suffrage, on passe du brouillon vers la rédaction des parties. Il y a trois possibilité pour voter :

- soit vous êtes d'accord et vous voulez que la résolution soit adoptée
- soit vous êtes contre et vous ne voulez pas que la résolution soit adoptée
- ou soit vous êtes ni pour, ni contre, donc vous vous abstenez.

Après, on va garder que des parties du brouillon qui ont été adoptées et en construire une résolution. On procéda ensuite au vote finale où les délégués vont décider si la résolution sera adoptée ou non.

LES POINTS ET LES MOUVEMENTS

En tant que délégué vous avez droit de vous exprimer en utilisant les points et les mouvements. Le président est obligé de demander s'il y en a entre chaque parole (quelle que soit la parole), pour que vous ayez la possibilité de réagir à ce qui a été dit. À FRAC 2018 vous disposez de ces points et mouvements :

- **Point d'information**, peut être utilisé par un délégué pour demander des informations supplémentaires au président, ou à un autre délégué lorsque sa parole n'était pas compréhensible ou vous ne l'avez pas entendue. (ex. : Un délégué de Chine vient de présenter sa note de synthèse à l'assemblée. Il a mentionné un document que vous, en tant que délégué de la France, ne connaissez pas. Donc vous utilisez le point d'information pour lui demander le contenu de ce document).
- **Point de l'intérêt personnel**, peut être utilisé pour exprimer vos besoins personnels (ex. : Vous voulez qu'on ouvre la fenêtre ou vous voulez aller aux toilettes, etc.)
- **Point de réaction**, peut être utilisé pour réagir à une parole au cas où celle-ci la concerne (ex. : Un délégué de Chine offense votre pays dans sa parole. Donc vous pouvez utiliser le point de réaction pour réagir.).
- **Point des règles**, peut être utilisé au moment quand un délégué pense que les règles de la conférence ont été violées et le président n'y avait pas réagi. Le président est ensuite obligé d'inspecter la situation (ex. : Un délégué des Etats-Unis a mentionné, qu'il propose de massacrer une des nations se trouvant sur le territoire en question. Le président ne réagit pas. Donc vous utiliserez le point des règles pour mettre en évidence que le délégué a dépassé les règles de la conférence. Le président doit ensuite décider si on a violé ces règles ou non.).
- **Point de la résolution**, peut être utilisé pour donner une proposition de la résolution, donc de proposer une résolution-brouillon, ou pour proposer un amendement à une résolution. La formulation exacte de cette proposition doit être envoyée au président sous la forme écrite (ex. : Vous proposez un amendement à la résolution. Donc vous utiliserez ce point et vous enverrez sa formulation exacte au président pour qu'il puisse l'ajouter dans le brouillon qui sera l'objet du suffrage avant la fin de la session).
- **Mouvement pour la consultation gérée**, peut être utilisé par un délégué pour connaître l'avis des autres délégués sur un sujet. Chaque délégué est obligé d'exprimer son avis. Le président gère cette consultation. Il faut indiquer le sujet de cette consultation et la durée de la parole par délégué en minutes (p.ex.: Vous voulez savoir qui est pour votre proposition et connaître les arguments de vos adversaires. Donc vous indiquez votre proposition comme le sujet et la durée de parole de 2 minutes.).
- **Mouvement pour la consultation libre**, peut être utilisé par un délégué pour les mêmes buts que la consultation gérée. Mais le président n'intervient pas. Les délégués peuvent discuter librement. Il faut indiquer le sujet et la durée de la consultation (p.ex.: Vous voulez savoir qui est pour votre amendement et connaître les arguments de vos adversaires. Donc vous indiquez le sujet et la durée totale de consultation de 25 minutes).

Le président décide à chaque fois s'il acceptera les points et les mouvements. Il peut aussi modifier les durées indiqués par les délégués.

LES RÈGLES DE LA CONFÉRENCE

Le président :

- doit respecter les droits des participants
- doit prendre des décisions touchant le déroulement de la conférence de manière objective
- doit demander après chaque parole s'il y a quelqu'un qui veut être ajouté à la liste des locuteurs ou s'il y a quelqu'un qui veut proposer des points ou des mouvements
- peut modifier les durées indiquées par un délégué demandant des mouvements
- peut donner des punitions à ceux qui ont violé les règles de la conférence mais aussi à ceux qui arrivent au débat en retard...

Les participants :

- doivent respecter les droits humains
- doivent respecter la décision du président
- doivent respecter les autres participants (p.ex.: Vous ne pouvez pas les interrompre au cours de leur parole)
- doivent respecter les règles de politesse (p.ex.: Lorsque vous finissez votre parole, vous êtes obligés à chaque fois de remercier pour l'attention et de rendre la parole au président) ;
- doivent suivre le « dress code » de la conférence.

Le « dress code » de la conférence

À FRAC 2018, on suivra le style vestimentaire des conférences, c'est-à-dire : Il faut être habillé en toute élégance!



LA RÉDACTION D'UNE RÉOLUTION

Une résolution est une déclaration officielle consistant en une proposition faite à un Comité, à un Conseil ou à une Commission de l'ONU. Elle consiste en une longue phrase divisée en plusieurs clauses. Une résolution n'exprime pas la politique d'un seul pays, mais la majorité des états membres de l'ONU. Une résolution est divisée en deux parties, le préambule et les clauses opératoires.

Exemples :

<i>Soulignant</i>	<i>Confiant que</i>	<i>Guidé par</i>
<i>Réaffirmant</i>	<i>Conscient de</i>	<i>Notant avec ...</i>
<i>Rappelant</i>	<i>Considérant avec</i>	<i>regret</i>
<i>Exprimant</i>	<i>appréciation</i>	<i>satisfaction</i>
<i>Acceptant (à regret)</i>	<i>approbation</i>	<i>Prenant en ...</i>
<i>Affirmant</i>	<i>inquiétude</i>	<i>consideration</i>
<i>Alarmé par</i>	<i>regret</i>	<i>note</i>
<i>Alertés</i>	<i>satisfaction</i>	<i>Préoccupé par</i>
<i>Apprécient</i>	<i>Croyant</i>	<i>Reconnaissant</i>
<i>Approuvant</i>	<i>Déclarant</i>	<i>Regrettant</i>
<i>Après avoir ...</i>	<i>Découvrant avec ...</i>	<i>Réitérant</i>
<i>adopté</i>	<i>appréciation</i>	<i>Remarquant</i>
<i>considéré</i>	<i>regret</i>	<i>Si disant gravement</i>
<i>entendu</i>	<i>Déplorant</i>	<i>préoccupé</i>
<i>étudié</i>	<i>Exprimant son...</i>	<i>Se désolant</i>
<i>examiné</i>	<i>appréciation</i>	<i>Se rendant compte</i>
<i>reçu</i>	<i>reconnaissance</i>	<i>Se reportant</i>
<i>remarqué</i>	<i>satisfaction</i>	<i>Tenant compte de</i>
<i>Cherchant</i>	<i>Gardant en tête</i>	<i>Touché profondément</i>

Le préambule

Le préambule est l'introduction de la résolution fournissant des informations sur le sujet. En écrivant le préambule, le délégué mentionne les résolutions précédentes, les conventions ratifiées de l'ONU. La clause d'introduction décrit également les situations factuelles et indique les actions menées par des organismes nationaux ou internationaux. Puis, il est important de donner des statistiques crédibles et récentes sur le sujet. Chaque clause d'introduction commence avec un participe présent en italique, puis est suivie d'une virgule.

Les clauses opératoires

Une clause d'action constitue le cœur d'une résolution. Ils servent à proposer des solutions aux problèmes soulevés et elles sont écrites par ordre d'importance. Elles doivent être applicables et pertinentes. Une clause d'action est suivie d'un point-virgule, sauf la dernière qui se termine par un point.

LE VOTE

Pendant les procédures de vote, les délégués ne peuvent pas avoir de conversations privées entre eux. De plus, les portes doivent être fermées. Les délégués peuvent voter pour, contre ou s'abstenir.

Extrait d'un exemple de résolution

Assemblée Générale

QUESTION: La lutte anti-mine et le déminage
 SOUMIS PAR: Comité de Désarmement – AG 1

Assemblée Générale,
 Déplorant l'importance du nombre de victimes causé par des mines, même plusieurs années après
 conflits, dont 35 000 amputés suite aux hostilités au Cambodge;
 Notant le désengagement des pays développés dans la lutte anti-mine notamment de la part des
 pays occidentaux;
 Conscient que certains OMC investissent dans cette lutte sans moyens suffisants mis à disposition,
 tels que Handicap International qui milite depuis 1992 pour des zones
 Rappelant le manque d'éducation au sujet des risques et d'informations à propos des zones
 dangereuses des populations locales;
 Regrettant les problèmes au niveau de la relance économique dans le domaine agricole, des
 mines;
 Reconnaissant qu'il existe des technologies plus humaines afin de sécuriser les frontières des états, à
 savoir que les mines antipersonnel sont utilisées aussi bien par des groupes rebelles, terroristes etc.
 Pensent que les mines antipersonnel sont utilisées dans le domaine des autorités militaires,
 1. Propose de dresser une carte des régions du monde les plus affectées où les mines prolifèrent;
 2. Demande de la part des pays producteurs, et surtout à la RDP de Corée, à Israël, à la Chine, à
 l'Inde, et à la Fédération de Russie, un ralentissement qui aboutirait à un arrêt total de leur
 production de mines antipersonnel, et par la suite, une destruction des stocks de mines
 antipersonnel, vu qu'il reste à ce jour le plus gros producteur mondial de mines antipersonnel;
 3. Recommande l'arrêt de tout contrat avec les pays dit sous haut risque de crise interne telle que la
 Colombie, certains pays de l'Afrique subsaharienne, mais aussi en Asie, tels que le Cambodge;
 • Invite les 33 pays qui ne l'ont pas déjà fait, à signer le traité d'Ottawa;
 • Invite à la création d'un fonds commun de la part des pays signataires d'Ottawa destiné
 précisément à Handicap International, pour la réduction des victimes des mines;
 • Invite le Comité de Désarmement à solliciter le Comité de Handicap International et l'ONU;

Clauses du préambule

Clauses opératoires

[CLIQUER POUR VOIR UN EXEMPLE DE RÉOLUTION](#)

En cas de question, surtout n'hésitez pas de me contacter!
mgmuska@gmail.com
 Michal Muška